



Propriété intellectuelle sur un site web

Par **greg680000**, le **14/02/2015** à **18:13**

Bonjour a tous et d'avance merci.

Je suis en litige avec l'herbergeur d'un site web sur lequel je participe en qualité de créateur de code numérique, contenu graphique et contenu.

En effet, l'herbergeur (donc celui qui paie le serveur) annonce etre propriétaire de l'intégralité du contenu du site et de sa "licence", y compris mes créations graphique, mes pages de codes ou mon contenu écrit clairement établie comme mon oeuvre.

Notez que je ne suis que membre du site et que cette production c'est fait volontairement dans le cadre du site web sans contre partie financière.

Suis je en droit d'interdire l'herbergeur d'utiliser mes créations graphiques, ou d'utiliser les pages que j'aurais coder, ou d'afficher le contenu que j'ai écrit (dans le cadre d'un forum?)

De plus, puis je réutiliser mes créations dans le cadre d'un nouveau site web?

D'avance merci.